



CADRE
Dossier remis le :
 RESERVE
Dossier reçu le :
 A L'ADMINISTRATION

Saisie
 CADRE RESERVE A
 L'ADMINISTRATION

Classe 2016-2017
 CADRE RESERVE A
 L'ADMINISTRATION

Régime demandé

INSCRIPTION OU REINSCRIPTION B. T. S.

Nom : **Prénoms :**

INFORMATIONS

Le programme du jour de rentrée et la liste des manuels scolaires seront mis à la disposition des élèves à la fin du mois de juin. Ces informations seront également disponibles sur le site du lycée et sur l'ENT(www.lycee-monnerville.fr).

Classe 2015-2016 :

ETABLISSEMENT :

DOCUMENTS A RENDRE COMPLETES

Réserve à l'administration.	<input type="checkbox"/>	- FICHE DE RENSEIGNEMENTS
	<input type="checkbox"/>	- FICHE D'INTERNAT (si nécessaire)
	<input type="checkbox"/>	- FICHE SORTIES
	<input type="checkbox"/>	- FICHE INFIRMERIE
	<input type="checkbox"/>	- DROIT A L'IMAGE

DOCUMENTS A FOURNIR

Réserve à l'administration.	<input type="checkbox"/>	- EXEAT de l'établissement d'origine pour les nouveaux élèves.
	<input type="checkbox"/>	- COPIE CARTE D'IDENTITE, RECENSEMENT, JDC SI EFFECTUEE, et LIVRET FAMILLE COMPLET
	<input type="checkbox"/>	- 1 PHOTO D'IDENTITE (récente, portant au dos le nom, le prénom et la classe de l'élève).
	<input type="checkbox"/>	- R.I.B.(pour remboursements trop perçus, frais de stage ...)
	<input type="checkbox"/>	- PHOTOCOPIE DES PAGES DE VACCINATION DU CARNET DE SANTE
	<input type="checkbox"/>	- CHEQUE B.T.S. - D'un montant de 50 € pour les S.T.S. 1 ^{ère} année (à l'ordre du Lycée Gaston Monnerville). - D'un montant de 70 € pour les S.T.S. 2 ^{ème} année (à l'ordre du Lycée Gaston Monnerville).
	<input type="checkbox"/>	- FICHE ET CHEQUE F.S.E. - d'un montant de 15 €, participation volontaire au fonctionnement du Foyer Socio-Educatif (facultatif) à l'ordre du Foyer Socio-Éducatif du Lycée Monnerville.
	<input type="checkbox"/>	COPIE JUSTIFICATIF RELATIF A : PAI, PPRE, PPS, MDPH, pour demande d'aménagements particuliers
	<input type="checkbox"/>	DOCUMENT JUSTIFIANT D'UN DROIT A UNE BOURSE : NOTIFICATION CROUS
<input type="checkbox"/>	COPIE JUGEMENT DIVORCE ou ATTESTATIONS SUR HONNEUR SI SEPARATION DE FAIT (attestation des 2 parents) afin de définir qui a la responsabilité légale de l'élève ou étudiant.	

NB : L'Inscription, en qualité de demi-pensionnaire ou d'interne, sera validée sous réserve d'acquittement du montant des frais afférents à l'année 2015/2016

DATE LIMITE DE RETOUR AU LYCEE MONNERVILLE :